

[Text]

Dans l'ensemble des programmes que vous avez dû mettre de côté, il y a des milliers d'années-personnes de travail qui ne se réaliseront pas, à cause, justement, des restrictions budgétaires, et probablement aussi, du fait que les Canadiens ne comprennent pas encore l'importance de préserver l'identité nationale et, surtout, la qualité de vie que nous avons. Et si nous l'avons, cette qualité de vie, c'est qu'il y a des jeunes, il y a quarante ans, quarante-cinq ans, qui ont accepté de sacrifier leur vie pour nous permettre d'avoir cette qualité-là; on se doit de la préserver.

• 1620

Cela dit, sauf erreur, les bases canadiennes que nous avons présentement au Canada sont aptes à recevoir près de 120,000 personnes et, malheureusement, nous n'avons que 85,000 personnes actives dans l'armée, représentant donc un excédent de 35,000. Je dois dire que, malheureusement, je trouve justifiable que l'on ferme des bases qui ne servent pas afin que l'on puisse réaffecter ces sommes d'argent de façon à équiper adéquatement les 85,000 membres qui restent; et de façon, surtout, à être capable de développer le volet très important de la réserve qui a été, malheureusement, mis de côté pendant trop d'années. Je l'ai répété l'an dernier et je le répète encore cette année, on doit récupérer vingt ans de léthargie en quelques années, et ce n'est pas facile.

Ceci dit, monsieur le ministre, la question qui m'intéresse aujourd'hui au plus haut point découle de la décision qui a été prise par la Commission des droits de la personne il y a quelques mois et qui a placé l'armée dans une drôle de situation, c'est-à-dire que la Commission des droits de la personne a dit que tous les postes militaires sont maintenant ouverts aux femmes, sauf les sous-marins. L'armée se réveille avec un joli problème. Et, particulièrement, les femmes militaires de carrière qui, elles, n'ont pas eu tellement droit au chapitre dans tout ce débat. Le débat étant fait, très souvent, par des groupes de pression extérieurs aux femmes, qui, elles, doivent vivre journalièrement la vie militaire.

J'ai plusieurs cas sur mon bureau, présentement, de femmes qui ont 15 ans, 16 ans, 18 ans de carrière dans l'armée, et lorsqu'elles se sont inscrites, lorsqu'elles ont signé leur premier engagement, il y avait des règles. Elles savaient dans quoi elles s'embarquaient; elles savaient qu'il y avait des métiers qui étaient réservés aux femmes et d'autres qui ne l'étaient pas.

Aujourd'hui, l'armée devant gérer cette décision, elle se voit prise pour créer des unités, de toutes pièces, de femmes qui devront maintenant aller au combat, dans le champ, comme on dit. Or, des femmes qui avaient l'habitude de travailler dans des hôpitaux se voient, après 18 ans de carrière, forcées d'aller dans le champ. Et si elles refusent, on sait ce qui leur en coûte. C'est un refus d'obtempérer à des ordres et elles ne veulent pas cela. Ce que font ces femmes, elles remettent leur carrière en cause et certaines démissionnent présentement ou ne renouvellent pas leur contrat.

[Translation]

Among the programs that you have had to put aside, there are thousands of person-years that will not be worked because precisely of these budgetary restrictions and because also Canadians probably do not really understand yet the importance of maintaining our national identity and more particularly our standard of living. If we have this standard of living, it is because young people, 40, 45 years ago, agreed to sacrifice their life in order for us to maintain that standard; we must keep on maintaining it.

So, unless I am mistaken, Canadian bases in Canada can currently accommodate nearly 120,000 people, whereas, unfortunately, there are only 85,000 active members in the Forces. This represents a surplus of 35,000 spaces. I must therefore consider justifiable the closure of those bases that serve no useful purpose in order to use the resulting savings to adequately equip the 85,000 remaining members and, more particularly, to develop the vital reserve element which, unfortunately, has been overlooked for too many years. I said it last year and I will say it again this year: we have to make up for 20 years of lethargy in just a few years and it will not be easy.

That being said, Mr. Minister, the issue of greatest concern to me today stems from the decision made by the Human Rights Commission a few months ago, which decision has placed the Forces in a peculiar situation. The Human Rights Commission ruled that women could occupy any military position except for those on submarines. This left the Forces with a pretty problem. Career women in the Forces, who experience military life on a day-to-day basis, were given little opportunity to voice their opinions on the subject as most of the pressure came from outside lobby groups.

I now have on my desk several cases of women with 15, 16, 18 years experience in the Forces. When they enrolled, there were rules. They knew what they were getting into; they knew there were trades open to women and others that were not.

As a result of that ruling, the Forces must now set up female combat units from scratch. Now, army career women who have spent 18 years working in a hospital are being forced to do field duty. As you know, to refuse is to refuse to obey an order and that is something these women do not want. Some of them are rethinking their careers and either quitting or not re-enlisting.